



Quelles sont les risques ?

Par **Malika92**, le **01/05/2020** à **02:34**

Mon fils est mineur. Il est convoqué au tribunal correctionnel pour rébellion violences et menaces de mort à l'encontre d'officiers de police. Quelles sont les risques encourus pour cette infraction qu'il a reconnu ? A savoir que les policiers l'ont poussé à bout pour commettre ces faits. Pourra-t-il être assisté d'un avocat commis d'office ? Si oui, dois-je en faire la demande ou est-ce le juge de la faire le jour j

Aurai-je des frais d'avocat à payer ou est-ce gratuit car, c'est un mineur ?

Merci pour vos réponses.